

Entre être mère et être fille Un cas pas si rare

Mickaël Peoc'h¹

Parler de « famille moderne » à notre époque rime bien souvent avec l'évocation des nouvelles formes de famille, celles qui font justement avancer le droit en le confrontant à la nouveauté de l'invention humaine, familles monoparentales, homosexuelles, recomposées. Apparaissent alors conjointement les concepts de « parentalité », « homo-parentalité », ou « beau-parentalité ». Tous ces modèles sont conçus comme nouveaux au regard d'une norme patriarcale, supposée ancestrale. Si la névrose se caractérise par la dévotion au père, au sens où le névrosé est celui qui y croit, on est pourtant en droit de s'interroger, face à la mutation des modèles familiaux, ce qu'il reste de ce culte. D'aucun s'élèvent cependant, au nom prétendu de la psychanalyse, contre la disparition de la place du père, craignant sans doute de voir disparaître la névrose. C'est certes accorder un grand privilège à cette structure que d'y tenir à ce point, mais c'est aussi méconnaître la différence fondamentale entre le père et sa fonction, que Lacan écrit « *Nom-du-Père* »² en tant qu'il vient nommer, nommer précisément l'innommable du désir de l'Autre. Quelle homogénéité pourtant entre la famille patriarcale défendue par ces garants de l'ordre et la famille grecque antique, où l'homosexualité paternelle est de mise, l'éducation confiée à un tiers, les enfants laissés dans le giron de leurs mères jusqu'à un âge relativement avancé ? Cela n'empêche pourtant pas Lacan de qualifier Socrate d'hystérique³, pas plus que la littérature médicale antique de témoigner des symptômes névrotiques rencontrés. La névrose, telle que la psychanalyse lacanienne la définit, en tant que croyance au père donc, ne repose pas sur un modèle familial précis, mais sur un fait de langage. Dès 1938 et son texte sur les complexes familiaux⁴, Lacan pouvait écrire que la similitude observable entre les composants alors normaux de la

¹ Doctorant en Psychopathologie, Université Rennes 2, Psychologue clinicien

² Lacan J., *Le Séminaire Livre III*, « Les psychoses », Paris, Seuil, 1981

³ Lacan, J., « Radiophonie », *Autres Ecrits*, Paris, Seuil, 2001, pp. 403-448

⁴ Lacan, J., « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », *Autres Ecrits*, Paris, Seuil, 2001, p.25

famille, père mère et enfants et ceux de la famille biologique se résumait à une équivalence numérique. En prenant appui sur les travaux des ethnologues, Durkheim, Malinkowski entre autres, il montre très clairement que les lois qui régissent la famille sont d'ordre symbolique, c'est à dire détachées de la nature. Irène Théry⁵, une sociologue, écrit en 2001 que le modèle familial que nous appelons classique ne reflète finalement qu'une réalité très transitoire. Elle indique non sans ironie : « *il faudrait recommander la Lettre au Père de Kafka à tous ceux qui sont tentés de rapporter aux seules transformations de la famille les difficultés de repérage chez les adolescents d'aujourd'hui* »⁶.

Temps logique et transfert

Consultant dans un centre offrant aux sujets la possibilité de venir rencontrer le discours analytique sur un nombre limité de séances, la question du temps se pose nécessairement d'une manière renouvelée. Seize séances, c'est le nombre arbitraire qui est proposé, paraissent souvent bien insuffisantes face à la durée habituelle d'une cure analytique. Il convient pourtant d'essayer de le théoriser pour en user. Dans un texte intitulé *Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée*⁷, Lacan s'appuie sur le sophisme des trois prisonniers pour modéliser trois temps : un instant de voir, un temps pour comprendre et un moment de conclure. Ce sont trois temps logiques qui nous permettent de nous repérer théoriquement, de construire le cas, mais qui n'orientent finalement que peu la conduite d'une pratique basée sur le refus de la suggestion. Plus spécifiquement, dans ce même texte, Lacan porte un intérêt tout particulier à ce qu'il nomme des « scansion suspensives », temps d'arrêts des prisonniers sur le chemin de l'assertion. Cela conduit logiquement à considérer chaque séance analytique comme une unité, comme comptée pour ce qu'elle vaut comme temps d'arrêt. La durée limitée du traitement a bien sûr des effets sur l'entrée de certains sujets dans le dispositif. Certains ne peuvent s'engager qu'à condition de savoir que ce ne sera pas « pour toute la vie » par exemple. Pour d'autres, c'est la spécificité, de façade : il est nommé « CPCT-parents », qui oriente le

⁵ Théry, I., « Peut-on parler d'une crise de la famille ? Un point de vue sociologique », *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 2001 ; 49 : 492-501

⁶ Ibid. p.493

⁷ Lacan, J., « Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée », *Ecrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 197-213

transfert du côté d'un savoir-faire, d'un savoir sur ce que c'est qu'être un bon parent. La gratuité et la grande souplesse dans l'accueil proposé rendent également l'engagement plus aisé pour certains.

C'est dans cette institution qu'est adressée à moi Madame L. Un passage à l'acte violent de son mari, dont elle accuse réception et divorce, éclaire la position fantasmatique qu'elle prend depuis de nombreuses années : se laisser sérieusement malmené, jusqu'alors verbalement. Elle rappelle ici en quoi, comme l'indique Lacan en 1975, la névrose est une perversion ratée⁸. Raté car si elle s'avère dans une position masochiste, elle n'est cependant pas prête à s'y confondre. L'angoisse qui la réveille la nuit de même que l'insistance de son ex-mari à la poursuivre de ses invectives la pousse à s'interroger sur elle-même : « *Pourquoi suis-je restée si longtemps avec lui ?* ». Cette question qu'elle amène dès la première séance, à partir du moment où il lui est assuré que le signifiant « parent » n'est qu'une porte d'entrée, se déploiera tout au long de nos seize rencontres.

Comme le rappelle D. Laurent, « *La psychanalyse depuis Lacan fait l'hypothèse que le vrai cas clinique, c'est celui qu'écrit le sujet lui-même à partir de son expérience. Le vrai récit de cas n'est pas celui que fait le psychanalyste de son analysant, c'est celui qu'il fait d'abord de sa propre vie dont il tire des effets de style dans l'expérience analytique elle-même* »⁹. Au-delà de la construction théorique qui pourrait nous permettre d'articuler ce cas, j'aimerais attirer l'attention sur la façon singulière dont ce sujet était inscrit dans son réseau familial. Pas plus singulière que chacun de nous, mais pas moins.

La question qui la réveille la nuit : « *Pourquoi suis-je restée avec lui ?* » et qui l'empêche de se rendormir est massive, elle la rumine sans pouvoir trouver de réponse. Alors qu'elle se retourne sur les nombreuses années de vie commune avec cet homme, elle se demande comment il lui a été possible de ne pas entendre sa folie auparavant, malgré ce que lui disaient pourtant ses amis ou sa famille. Elle se savait malmenée depuis longtemps, s'en plaignait et subissait. Il faut certainement y reconnaître sa position fantasmatique, au sens

⁸ Lacan, J., *RSI*, leçon du 18.02.1975, inédit

⁹ Laurent, D., « Désidentification d'une femme », *Cause Freudienne n° 47, Les semblants et le réel*, Paris, Seuil, Mars 2001, pp.39-44

de Lacan qui en fait une grammaire de la pulsion¹⁰, c'est-à-dire apparenté au « *c'est plus fort que moi* », à ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire. D'ailleurs, elle-même reconnaît qu'elle en retirait une certaine jouissance, celle d'être « *plus forte que lui parce [qu'elle] supportait sans oublier* ». Jusqu'au moment où cet homme la violente physiquement, ce qui l'éjecte du scénario imaginaire. Depuis très longtemps pourtant, elle se laissait dévaloriser, insulter à l'occasion, ce qui était déjà trop, mais sûrement pas assez pour qu'elle prenne ses clics et ses clacs et s'aperçoive que son mari n'était pas dans la même logique qu'elle. Alors qu'ils sont séparés depuis plusieurs mois, cet homme continue en effet de la harceler et ses mots ne sont pas tendres, sa folie est manifeste. Elle veut comprendre ce qui l'a empêchée de partir plus tôt. Le transfert la surprend, elle évoque dès la deuxième rencontre des choses « *qu'elle n'aurait dites à personne, alors [qu'elle] ne [me] connaît même pas* ».

Son histoire contrevient quelque peu à l'évolution de la société. Elle-même est élevée dans une famille qu'on pourrait dire moderne : parents divorcés, père remarié, garde alternée. Et pourtant, alors qu'elle divorce du père de ses enfants, et alors qu'il pointe sur elle un déterminisme génétique : le divorce serait dans ses gènes, elle est une profiteuse comme sa mère, etc., elle est poussée à se mettre dans de grandes difficultés avec lui pour régler les questions d'éducation des enfants conjointement. C'est-à-dire que malgré les injures et menaces qu'il lui adresse elle continue de le soutenir comme père de ses enfants. Qu'elle continue d'être poussée vers celui qui l'a battue, c'est là toute l'opacité de la jouissance qui la traverse. Mais le sens qu'elle y associe pour justifier une telle pente s'appuie sur une forme d'« être dupe » du père et en cela, bien que sujet moderne, elle n'en est pas moins pré-Joycienne, autrement dit, pas prête à se passer du père. Le symptôme Joycien présente en effet la caractéristique d'exclure le sens, ce à quoi doit mener une analyse post-Joycienne selon Lacan. Analyse qui n'y parvient précise-t-il qu'à se faire pourtant la dupe du père¹¹.

Mère de deux filles, de 15 et 17 ans, elle soutient un mode de garde alternée, souhaite que ses filles aillent chez leur père quand c'est sa semaine, accepte qu'elles

¹⁰ Lacan, J., *La logique du fantasme*, séminaire de 1966-1967, inédit

¹¹ Lacan, J., « Joyce le symptôme », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, pp 565-570

puissent penser du mal d'elle car c'est elle qui est partie, mais c'est une position qu'elle assume plutôt que de les rendre témoins des déraillements de leur père.

De son propre père, elle parlera au bout de très peu de temps. C'était un homme très dur, d'ailleurs elle dit le craindre encore. Elle a pourtant de très bons contacts avec lui : après avoir quitté le domicile conjugal elle s'est retrouvée en difficultés financières, et c'est dans une maison dont il paye le loyer qu'elle vit et accueille ses filles une semaine sur deux. Si elle confie être dans ce rapport de crainte avec lui, elle affirme aussi qu'elle est sûre de son amour à son endroit. Un souvenir d'enfance vient marquer la sévérité du père, une gifle reçue alors qu'elle lui avait désobéi. Une seule, qui suffit à inscrire pour elle ce père du côté de la punition. Une question reste suspendue pourtant, celle de l'énigme du désir de son père qui a changé plusieurs fois de femmes. Mais, cette orientation du désir n'est peut-être que la condition de son amour, au sens où Lacan précise dans R.S.I.¹² qu'un père n'a droit au respect qu'à faire d'une femme objet *a* qui cause son désir, un désir « père-versement » orienté. Mme L. se dit beaucoup plus proche de sa mère que de son père, même si elle conserve un jardin secret. Dès son adolescence, elle reconnaît avoir partagé une certaine connivence avec sa mère pour masquer la vérité à son père, qui, dit-elle, « *n'aurait pas compris* » ses amours adolescentes. Si le père reste une figure autoritaire dans sa vie, elle n'est pas sans se jouer de lui. Au prix parfois de grands malheurs, car elle lui cache également les violences subies et les peines pour lesquelles elle aurait souhaité son soutien.

Malgré ce modèle familial relativement moderne, madame L. tient au modèle classique de l'éducation des enfants. Pour elle, « *être parents, c'est élever des enfants à deux* ». Revenant sur la conception de ses deux filles, elle peut dire combien cela était très naturel pour elle de fonder une famille. Ravalée par son mari, elle assumait les tâches ménagères sur la base d'un modèle relativement classique, non sans en retirer une certaine jouissance. Et si elle perçoit la relative dangerosité de son ex-conjoint à son endroit, elle continue pourtant depuis toujours de soutenir sa place en tant que père. C'est d'ailleurs au nom d'un idéal parental, d'éducation des enfants à deux, qu'elle continue d'avoir des contacts

¹² Lacan, J., R.S.I., Op.cit.

avec cet homme. Elle finira ainsi par céder aux demandes de son ex-conjoint et rencontrera avec lui un tiers. Même si elle dit savoir qu'il ne s'en tiendra pas aux seuls problèmes d'éducation, elle ne peut se résoudre à refuser. Elle doit le faire au nom du bien des enfants, du moins est-ce l'explication qu'elle donne. Cela la pousse à craindre encore pour son corps. Lorsque nous nous quitterons avant son rendez-vous, elle dira : « *A la semaine prochaine, s'il ne m'a pas égorgé sur le parking* ». Et force est de constater que cela se passe très mal, comme elle l'avait pourtant prédit, son ex-mari se montre ordurier même en présence d'un tiers et elle apprécie fortement que quelqu'un la raccompagne jusqu'à l'extérieur, craignant une agression physique en dehors des locaux. De même ne peut-elle se résoudre à porter plainte, ni même à déposer une main courante ce qui lui traverse pourtant l'esprit, contre cet homme qui lui adresse des menaces de mort mais avec qui elle a pourtant passé une partie de sa vie.

Soutenir une fonction paternelle

Cette jouissance à elle-même ignorée n'est pas si rare, mais il convient de constater que le sens qu'elle y met, la justification qu'elle donne à ses conduites, à ce moment, vise à soutenir le père. Or, cet invariant de la névrose, qui trouve ses racines dans l'expérience infantile du sujet, la confronte à de grandes difficultés dès lors qu'elle rencontre une autre logique subjective. Ce qui rend effectivement compliqué sa séparation d'avec cet homme réside, entre autres, et dans une croyance à la nécessité de l'incarnation de la fonction paternelle, et dans les relations qu'elle a entretenues fantasmatiquement avec son propre père, marquées pour elle par le manque de considération dont elle se plaint. Un élément lui semble étrange pourtant, le fait que le père de ses enfants n'ait que cet argument à sa disposition. D'amour pour elle, il ne parle pas, au contraire même lui écrit-il sa haine, il se contente de lui dire qu'avec des enfants, on ne peut pas se séparer. Or, en cela il ne correspond plus du tout à la figure du père, au sens lacanien de la père-version, mais également au sens de son histoire personnelle puisque un trait du père réside justement dans l'opacité de son désir pour des femmes.

Dès son texte sur les complexes familiaux, Lacan se demande « *comment [le psychanalyste] peut-il prétendre à guérir [l'homme] de ses défaillances psychiques sans le comprendre dans*

la culture qui lui impose les plus hautes exigences »¹³. La famille subit des modifications sociétales, elle évolue, elle se modernise, dit-on. Le sujet de l'inconscient est à appréhender au regard de ces mutations, cependant il convient selon moi de prêter attention aux invariants de la structure, et en l'occurrence à la fonction paternelle. Dès sa rencontre avec les hystériques, Freud entend le rôle prépondérant que le père occupe dans la vie psychique des sujets¹⁴. S'il faut attendre qu'il renonce à sa neurotica et écrive à Fliess¹⁵ l'inexistence d'indices en l'inconscient permettant d'assurer la réalité d'une scène, l'élément organisateur de la névrose s'avère être la métaphore paternelle. Lacan le formalisera lors de son travail sur la psychose principalement, réduisant le père à une fonction ou encore à une épitaphe¹⁶.

Madame L. souscrit totalement au discours moderne sur les couples, elle souhaite que l'éducation soit partagée et ne croit pas en une sacralité du mariage. C'est même au nom de cet idéal actuel d'égalité entre le père et la mère qu'elle continue à avoir des contacts avec un homme qui la malmène. Pourtant, derrière la position qu'elle soutient s'entend également la façon dont sa rencontre avec un père a opéré pour elle. Alors même qu'elle est mère et, dans cette position, entend assumer son rôle auprès de ses filles, elle reste la fille de son père. C'est sur les bases de sa propre version singulière du mythe paternel qu'elle prend appui pour l'éducation de ses filles, mais cette version est marquée du sceau de l'amour et du désir. Elle s'oppose pourtant à une autre logique, celle du père de ses filles pour qui faire famille n'est pas laissé à la libre interprétation de chacun.

¹³ Lacan, J., « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », *Autres Ecrits*, Paris, Seuil, 2001, p.59

¹⁴ Freud, S. et Breuer, J., *Etudes sur l'hystérie*, PUF, 1956

¹⁵ Freud, S., Lettre à Fliess du 21.09.1897

¹⁶ Lacan, J., *Les psychoses*, Op. cit.